

PÔLE GARE, PLACE AUX ENFANTS !

**Restitution de l'édition
Pousses Urbaines 2016
et recommandations
pour la conception
d'espaces publics.**



L a u s a n n e

PÔLEGARE

La nouvelle gare et ses alentours

en collaboration avec l'association Ville en Tête

SOMMAIRE

Introduction	4
Présentation des ateliers Pousses Urbaines	5
Présentation des ateliers Ville en tête	6
Thématiques abordées lors des ateliers	7
Recommandations	19
Annexes	25
Remerciements	50

« Ce n'est pas une place s'il n'y a personne »

« Toutes les places ont une fontaine »

**« Ce que les enfants aiment avant tout,
c'est faire les choses tout seuls »**





INTRODUCTION

Le projet annuel Pousses Urbaines a pour but d'abord, auprès du grand public et des instances politiques, les réalités que vivent les enfants en ville, quelles que soient leurs origines sociales ou culturelles. La ville est le terrain de multiples expériences qui participent au développement des jeunes citadins, et donc à celui des citoyens de demain.

En 2016, Pousses Urbaines s'est posé la question du rapport des enfants aux places et en particulier à celles du secteur de la gare (nouvelle place de la Gare, future place dite « des Saugettes »), dans le cadre du projet Pôle Gare de la Ville de Lausanne. Le but était d'élargir la base des démarches participatives liées aux futurs aménagements des espaces publics autour de la gare en se concentrant sur les regards des enfants.

Cette édition a été menée conjointement avec l'association Ville en Tête, de manière à toucher un public d'enfants plus large, sous différents angles, en deux volets complémentaires. Au total, 187 enfants ont participé à ces différents moments. Pousses Urbaines a mené une série d'ateliers qui ont spécifiquement porté sur les espaces publics autour de la gare par des questionnements concernant l'attente, les limites, le rôle de la place, etc.

Dans le cadre de ses animations « Découvre ton Environnement Construit avec Ville en Tête » (données dans des classes de Lausanne, Renens et Ecublens), l'association a intégré un module complémentaire d'un atelier auprès de 4 classes de 3-4P et 2 classes de 5-6P consistant à « porter un regard analytique » sur une place.

Ce module complémentaire, en résonance avec l'entier de l'animation, a permis d'appréhender le regard des enfants sur les places de manière structurée et construite. Les classes ont également intégré les thématiques liées aux places dans le cadre de l'exercice en classe (réalisation d'une maquette de quartier de ville).

CALENDRIER



LES ATELIERS POUSSES URBAINES

La Délégation à l'enfance de la Ville de Lausanne a invité cette année sept groupes d'enfants (d'environ 7-15 ans) et un groupe de parents à participer aux ateliers Pousses Urbaines, en veillant à ce qu'ils soient représentatifs de la diversité lausannoise. Les groupes étaient issus d'Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS), de classes d'accueil, d'une classe de développement et du Centre Pédagogique pour élèves Handicapés de la Vue (CPHV).

Pour cette édition 2016 particulière, compte-tenu de la thématique abordée et de la collaboration avec l'association Ville en tête, l'équipe de Pousses Urbaines a veillé à limiter le nombre de classes traditionnelles et à avoir une représentativité de groupes proches de l'environnement de la gare.

Chaque groupe a participé à deux ateliers d'environ 1h30 chacun. Ils ont fait l'objet de notes, de photographies et d'un suivi vidéo en mode reportage.

Le premier atelier a consisté à se rendre depuis le lieu d'accueil du groupe à la gare de Lausanne, puis d'analyser avec les enfants un certain nombre de thématiques autour de celle-ci : quel est le chemin vers la gare ? Quand est-ce qu'on peut dire qu'on arrive à la gare ? Qu'est-ce qu'on va faire à la gare ? Où est-ce qu'on y attend ? Comment on y attend ? Où est-ce qu'on se sent bien ? Quelles sont les activités qu'on peut y faire ? Quels sont les bruits et les odeurs ? Quels gens peut-t-on rencontrer ? Est-ce qu'on y va plutôt seul ou en groupe ? Qui sont les gens autour de la gare ?

En répondant à ces questionnements, les enfants ont précisé leur vécu et leurs attentes. L'atelier a également inclus des moments d'action / démonstration (par exemple si un endroit est adapté pour « jouer au loup », l'équipe de Pousses Urbaines a laissé aux enfants la possibilité de joindre le geste à la parole). Certains groupes ont également reçu des appareils photographiques jetables, avec comme consigne de capturer les éléments importants (j'aime ou j'aime pas, les limites des espaces, les marqueurs de l'espace public).

Pendant le deuxième atelier, le groupe s'est remémoré ce qui a été fait lors de la première rencontre. Un dessin, réalisé en fonction de l'expérience vécue et de ce qui tenait le plus à cœur de transmettre, a été fait par chaque participante et participant. Les dessins figuratifs ou non, la mini-BD, les choix des photos ou

la carte mentale étaient autant de différents moyens possibles pour s'exprimer.

En seconde partie du deuxième atelier, un grand témoin (des représentants de la Ville de Lausanne en lien avec le projet Pôle Gare) est venu se présenter aux enfants. Ces derniers ont pu raconter leurs expériences concernant les espaces publics autour de la gare en explicitant leurs dessins ou en commentant leurs photographies. Les grands témoins ont également pu apporter un objet de discussion (un plan, un dessin, un drone, etc.) afin de poursuivre les échanges.



LES ATELIERS VILLE EN TÊTE

L'Association Ville en tête intervient, avec le soutien de la SIA Vaud, dans les classes des communes de Lausanne, Renens et Ecublens. Les animations sont développées pour éveiller les enfants aux questions liées à l'environnement naturel et construit qui les entoure. Elles sont l'occasion de les initier aux notions d'architecture, de ville et d'urbanisme. Le contenu des interventions est en relation étroite avec le programme scolaire et diffère selon les degrés Harnos. Chaque animation comprend 4 modules d'une durée d'une ou deux périodes : deux cours en classe, une visite en ville et un exercice au cours duquel les enfants réalisent avec leur enseignant(e) une maquette de leur quartier idéal.

Dans le cadre de Pôle Gare, Place aux enfants !, Ville en tête a intégré un atelier spécifique au programme habituel. L'animation s'est adressée à six classes lausannoises, des degrés 3-4P et 5-6P. Les trois premiers modules ont permis d'aborder des notions concernant la forme des maisons, la forme de la ville (et son évolution) ainsi que les outils de représentation des « professionnels qui font la ville » (cartes, plans, etc.). Le but était de donner aux élèves quelques clés de lecture indispensables à la compréhension de leur cadre de vie.

L'atelier expérimental a eu lieu après la visite en ville. Les classes se sont rendues sur une place publique proche de leurs collèges. L'objectif était de réaliser une lecture « analytique et commentée » selon des axes similaires à ceux des ateliers de Pousses Urbaines. Les enfants ont ainsi exploré la place de la Riponne, la place de la Navigation à Ouchy ou l'esplanade du CHUV, en abordant 3 thématiques :

- Les limites de la place et les accès,
- Les usages (attente/jeu) et les usagers,
- Les qualités de l'espace public

Après une première phase d'observation et d'expérimentation, les enfants ont réalisé in-situ des cartes mentales de la place, des dessins des usagers, et des photos de ce qu'ils aimaient et de ce qu'ils n'aimaient pas. Les médiateurs ont orienté leurs observations au travers de nombreuses questions : quel est le chemin pour y aller ? Pourquoi va-t-on dans cet espace public ? Quelles sont ses qualités (jeux, ombre, banc, etc.) ? Qui est-ce qu'on y rencontre ? À quelle période de la journée, de la semaine ou de l'année y va-t-on ? Où change-t-on d'espace ?

De la même manière qu'avec les groupes de participants aux ateliers Pousses Urbaines, les éléments relevés par les enfants ont été documentés (notes, photos).

Après cet atelier, les enfants ont intégré un espace public dans la maquette de leur quartier idéal réalisée avec leurs enseignant(e)s. Les constats établis lors de l'atelier dans les espaces publics ont permis d'alimenter leurs réflexions. Ils ont ensuite eu entre 4 et 8 semaines pour réaliser ces maquettes. Les décisions devaient être prises de manière collégiale afin de faire émerger des discussions collectives.

Les médiateurs de Ville en tête sont ensuite revenus en classe pour discuter autour des maquettes. Ce moment a été structuré en deux temps : un premier temps a consisté à présenter le quartier dans son ensemble en abordant des thématiques liées au « vivre ensemble », aux modes de déplacement et de partage ; ensuite, la classe a accueilli un « grand témoin » (personne travaillant pour la Ville de Lausanne concernée par le projet Pôle Gare ou par la thématique des espaces publics). L'invité leur a expliqué son métier et son rapport aux espaces publics. Les enfants lui ont ensuite présenté leur quartier de manière à mettre en avant leur(s) espace(s) public(s). Ils ont également partagé l'expérience du premier atelier. Sur cette base, les différents échanges ont permis de préciser et de discuter l'organisation et les particularités de l'espace public ou des espaces publics projetés.

Les maquettes des différents quartiers sont autant de fragments urbains qui permettent de composer une ville où les espaces publics sont complémentaires.



POUSSES URBAINES 2016, PÔLE GARE

Thématiques abordées lors des ateliers

LES FLUX ET LA COHABITATION

Flux piétons et bousculades

Les flux importants, le comportement des adultes qui sont stressés pour aller prendre leur train, font que les enfants ne se sentent pas très respectés. Les bousculades semblent fréquentes pour eux, aux heures de pointe. Les flux peuvent également servir à structurer l'espace (voir partie sur le handicap).

La cohabitation entre les usagers de l'espace public

Le long du côté nord de la gare, lorsque l'on demande aux enfants s'ils sont sur un trottoir, ils disent oui et non. Il n'y a pas vraiment de trafic mais il y a les taxis qui les perturbent, qui peuvent être dangereux. Pour les enfants, c'est aux piétons et non pas aux taxis de faire attention. S'ils se font rentrer dedans par un taxi, ce n'est pas de la faute du véhicule mais bien de l'enfant qui n'a pas bien regardé avant de traverser.

Dans la zone piétonne avec livraisons autorisées de la rue du Simplon près de l'entrée sud de la gare, les enfants se mettent à jouer au loup ou à cache-cache par exemple. Cet espace entre les voitures et le parking à vélos était un bon endroit pour jouer à ces jeux. Lorsqu'il a été demandé aux enfants si les voitures pouvaient circuler là où ils ont joué, ils étaient partagés : oui et non, à la fois, sans que cela soit très clair. Même les adultes les accompagnant n'étaient pas très sûrs de l'usage possible de cet endroit.

La présence de la voiture est interprétée comme négative mais reste pour certains indispensable pour assurer une desserte des bâtiments (surtout s'il pleut). Dans leurs quartiers idéals, elle est absolument proscrite des espaces publics. À la gare, les enfants ont du mal à considérer la place comme une place publique à cause des voitures.



Les déplacements en surface sur la place de la gare sont stressants pour les enfants comme les accompagnants.



Même au pied des panneaux de signalisation routière, les enfants n'ont pas clairement compris que des voitures pouvaient circuler pour des livraisons sur la rue du Simplon, et ont joué librement sans y prêter attention.



LES LIMITES DES ESPACES

Limites continues vs limites discontinues

Sur la place Alfred Stucky, les limites sont perçues entre autres par le trottoir, les lampadaires, les poubelles et les bâtiments. Même si elle passe au milieu de la place, la grille d'évacuation remplit également cet office.

Sur la Place de la Navigation à Ouchy, les lignes continues (changement de matériaux, grille d'évacuation) fonctionnent mieux comme limites que les lignes discontinues (alignement de plots en béton).

Dans les maquettes produites par les enfants, les limites des espaces sont très claires, pour garantir leur sécurité, loin des routes et parkings.

Sur la place au nord de la gare, les poteaux qui délimitent la zone taxi ne sont pas perçus par les enfants.

Sur l'esplanade du CHUV, les bancs marquent la limite de la zone de trafic. Selon les enfants, ils ne peuvent plus être utilisés pour s'asseoir et rendent la priorité aux voitures. La zone 20 est perçue comme un immense passage piéton avec les codes de la circulation.

Les revêtements de sol

Les changements de revêtements de sol sont efficaces pour délimiter des espaces pour les enfants. Ils les voient et les comprennent très bien.

Sur l'esplanade du CHUV, la diversité des revêtements fait que les enfants distinguent deux à cinq places différentes et non une place unique.

Sur la place de la Riponne, les changements de revêtement de sol et les grilles d'évacuation marquent mieux les limites de la place que les bâtiments. Les enfants dissocient le lieu « Riponne » de la place de la Riponne qui est associée à la zone en pavés. L'ensemble des bâtiments qui se trouve autour ne sont pas considérés comme faisant partie de la place.

La zone pavée sur la place de la Gare où les voitures se parquent et font demi-tour est très perturbante car les pavés sont généralement associés aux zones piétonnes. L'effort de changement de revêtement est intéressant pour signifier la limite voiture-piéton, mais selon eux, il a été réalisé de manière contre-intuitive.



Les grilles d'évacuation fonctionnent aussi comme limites continues pour séparer des espaces.



Les alignements de poteaux ou piquets ne sont pas forcément compris comme marqueurs pour limiter un espace.



Le changement de revêtement pour marquer une limite est très bien compris par les enfants, car facilement accessible au regard.

VOIR L'ESPACE ET SE REPÉRER

Le dégagement visuel

Les enfants ont besoin de dégagement pour utiliser des grands points de repère. Ils les perçoivent et s'en souviennent bien mieux que les panneaux par exemple. Ils se dirigent vers les éléments visibles. Pour sortir du passage sous voie au nord de la gare et aller prendre le bus, les enfants n'utilisent pas les panneaux qui indiquent les arrêts mais ils s'orientent en fonction de ce qu'ils voient directement ou de leurs souvenirs.

Chaque enfant voit l'espace public de manière différente, voit des détails ou des points centraux différents et se souvient d'éléments différents. Dans les espaces pratiqués quotidiennement (dans leurs quartiers), les enfants ont d'autres types de repères comme les endroits où habitent leurs amis, où travaillent leurs parents, la boulangerie où ils vont acheter le pain. L'espace public devrait donc contenir des points de repères visibles de loin.

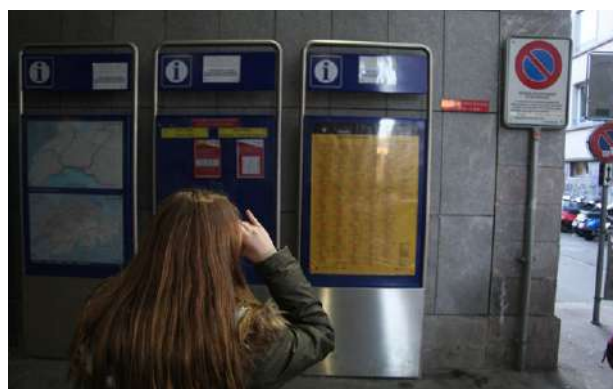
Pour sortir de la gare au sud du passage sous voie ouest, les enfants ne savent pas où aller. Les ascenseurs les amènent sur les quais, il n'y a pas de dégagement entre les immeubles pour voir le lac, les escaliers n'indiquent rien.

Sur la place de la Riponne, les panneaux de signalétique sont très peu utilisés. Les enfants utilisent les grandes constructions comme repères, ils se déplacent vers les éléments et bâtiments qu'ils peuvent voir à distance.

S'orienter quand on est un enfant

Les codes utilisés dans l'espace public sont destinés aux adultes, les enfants les comprennent peu, voire pas du tout (voir partie signalétique et pictogramme). Ces informations d'orientation pourraient être testées et pensées pour les enfants car elles seraient certainement également comprises par les adultes.

Pour les jeunes de classe d'accueil, il est facile de se déplacer dans la gare de Lausanne car elle est assez petite (par rapport à d'autres grandes villes d'où les enfants viennent). La gare est moderne, propre, avec beaucoup d'informations. L'orientation est aisée pour la plupart d'entre eux.



Les informations aux abords de la gare semblaient suffisantes pour les jeunes de classe d'accueil par rapport à leurs expériences respectives.



Les enfants ont tous aimé regarder la vue sur le lac depuis la place Alfred-Stucky.

Les fontaines

« Toutes les places ont une fontaine. »

Sur la place de la Gare, la fontaine fait également office de repère (unique).

Sur la Place de la Navigation à Ouchy, la fontaine marque une limite importante qui efface la présence de la route.

Les logos, les marques comme repères

Le McDonald est un point de repère très important. Les commerces qui vendent de la nourriture, de façon générale, restent facilement en mémoire pour les enfants d'autant plus si les logos ou devantures sont en couleurs.

Le logo de la gare (CFF) ou celui du métro servent aussi de repères et sont essentiels pour les gens qui découvrent les lieux d'après les enfants. Des espaces publics tels que la place de la Riponne ou la terrasse Alfred Stucky sont associés à la présence du métro.



La fontaine, élément essentiel d'une place publique pour les enfants.

La signalétique et les pictogrammes

Les panneaux de signalétique ne sont ni regardés, ni même forcément compris par les enfants (ils ont par exemple interprété le panneau SOS comme indiquant l'emplacement de la Poste, voir troisième photo sur la droite). L'effet obtenu en leur demandant de se diriger en consultant les panneaux est même inverse : ils ont pris un mauvais chemin alors qu'ils auraient naturellement pris le bon.

A contrario, les pictogrammes très utilisés (flèches, toilettes) dans l'espace public sont bien compris des enfants. Par contre, lorsqu'il s'agit d'interpréter un nouveau pictogramme, c'est extrêmement compliqué.

Enfin la position des panneaux en hauteur n'aide pas les enfants à les utiliser.

L'unicité des repères pour se donner rendez-vous

Les repères évidents ne sont pas très nombreux pour les enfants. En se donnant rendez-vous à la poste ou sous l'horloge de la Gare, ils ne se sont pas retrouvés. La fontaine de la place de la gare est un bon point de repère pour les enfants, car il n'y en a qu'une.



Les logos reconnaissables et visibles de loin restent bien en mémoire pour les enfants.



Ces pictogrammes figurant à la gare ont donné lieu à des interprétations variées par les enfants, sans qu'ils comprennent leur utilité.

LA VIE DANS L'ESPACE PUBLIC

Les aménagements spécifiques pour les enfants

Excepté les aires de jeux, il n'y a pas d'endroit « typé » pour les enfants, où ils reconnaissent que c'est fait pour eux, et pour eux seulement. Un espace devient approprié lorsqu'il a des bancs, un arbre, et où les adultes comme les enfants reconnaissent qu'il est fait pour les enfants, par l'ambiance et l'aménagement.

Aucun enfant n'a demandé expressément à installer des jeux fabriqués (type place de jeux) autour de la gare. Ils ont plutôt demandé de l'espace pour pouvoir faire les jeux en groupe qu'ils ont l'habitude de pratiquer, dans le contexte de l'APEMS.

Autour de la gare, il n'y a rien de spécifique pour les enfants, comparé à d'autres abords de gares (Madrid et Milan par exemple). Pour les accompagnant-e-s en APEMS, on ne peut pas « lâcher » les enfants à un endroit, rien n'est fait pour eux. Jamais ils n'iraient seul avec 12 enfants (même si c'est la norme légale) à la gare et dans son hall central, tant il serait difficile de gérer la situation.

Les arbres et la végétation urbaine

« Une ville sans arbre, ce n'est pas une ville »
La place de la Navigation à Ouchy manque de verdure pour les enfants. La place actuelle de la Gare n'a pas suscité ce type de remarques.

Les arbres sont également synonymes de jeux (surtout si les enfants peuvent y grimper). A contrario, ils sont des éléments qui prennent de la place au sol et peuvent aussi bloquer la vue.

Sur une maquette, des enfants ont mis des arbres fruitiers dans les parcs, à disposition de tous. Les arbres doivent être partout en ville, pas seulement dans les parcs ou sur les places publiques.



Les enfants détournent les aménagements publics pour inventer toute sorte de jeux, hors du conformisme des places de jeux.



La végétation en ville est capitale pour les enfants. Les arbres sont dispersés entre les immeubles et sur les places publiques dans les maquettes.



Où et comment attendre ?

Pour attendre avant d'aller prendre le train, les enfants proposent d'aller sur les quais. Sinon, ils n'ont pas tellement d'idées. Ils sont très dépendants des adultes pour les amener à des endroits propices à l'attente.

Le hall de la gare n'est vraiment pas accueillant pour les enfants : trop de monde, pas assez de places assises, trop de bruit, rien à faire.

Pour attendre sur le quai, les enfants se sont dirigés naturellement vers l'endroit où il y avait le moins de monde et où ils pouvaient tous s'asseoir (tout à l'avant du quai n° 9, après la cabine d'attente, sur un muret, voir première photo page 14).

Un groupe d'enfants a particulièrement aimé le sud de la gare de Prilly-Malley, avec l'abri créé par le jardin suspendu et les vélos en libre-service.

Les toilettes

Les toilettes n'ont pratiquement jamais été un enjeu pour les enfants ou les accompagnant-e-s, dans aucun groupe. La seule remarque concerne les toilettes publiques payantes. Le coût a scandalisé plusieurs jeunes de classe d'accueil.

La gare, un pôle d'attraction

La gare est prévue, conçue pour être un lieu de transit. Les jeunes revendiquent le fait que cela puisse être une finalité, un lieu de vie et pas seulement un lieu de passage.

Actuellement, on ne reste pas autour de la gare volontairement. C'est pour prendre le train ou pour rejoindre le haut de la ville. C'est un lieu d'échange intermodal et d'attente, pas une destination en soi. A contrario, les APEMS et le centre de vie enfantine de la Chenille se déplacent jusqu'à la gare pour voir les trains. « La gare reste un lieu qui développe l'imaginaire, que les enfants aiment beaucoup ».

Les magasins de la gare sont souvent utilisés le week-end, ça peut être une destination pour cette raison. Ils ont également une fonction de commerce de proximité.

D'après une maman du quartier sous-gare, « à la gare, tout le monde passe. Il faudrait que cela soit une place, que les enfants peuvent investir, où l'on peut voir passer la diversité du monde ».

Propreté et beauté des espaces

Dans le passage des Saugettes, les enfants n'aiment pas les graffitis, il faudrait « les interdire » ! Les graffitis peuvent également plaire « s'ils sont beaux » mais les enfants n'avaient pas d'exemples à citer.

Le sud de la gare ne correspond pas à l'image que les jeunes de classe d'accueil se font de la Suisse, car ce n'est pas très propre.

Sur la place de la Riponne, les drapeaux sont beaux, ils décorent la place, le reste est tout gris et manque de couleurs.

Les chaises et bancs publics

Sur l'esplanade du CHUV, les bancs font office de limite et ne servent pas à s'asseoir.

De manière générale, les bancs ont une importance capitale dans les espaces et parcs publics créés car ils sont utilisés par tout le monde et pour différentes choses (manger, se reposer, discuter, lire, jouer à chat perché, etc.).

De l'importance des commerces et équipements qui bordent la place

Les enfants aiment les restaurants qui offrent un côté rassurant : en sortant de la gare, les voyageurs voient immédiatement que l'on peut s'arrêter pour manger. Par contre, ils n'aiment pas spécialement les commerces autour de la gare.

Sur la place de la Riponne, les restaurants et leurs terrasses sont appréciés des enfants, car leurs parents peuvent s'y arrêter et les laisser jouer (exemple de La Grenette et de sa halte de jeux).

Les places publiques sont associées aux équipements qui la bordent, plus ils sont importants, plus la place est importante à l'échelle de la ville. Ces équipements caractérisent l'ambiance de la place (exemple du Palais Rumine à la place de la Riponne, ou du CHUV).

De la place pour jouer!

Dans leurs quartiers idéals, les enfants préfèrent de grands espaces publics (parc ou place) car ils sont pour tout le monde. Une grande place est ainsi préférée à plusieurs petits espaces pour permettre d'accueillir des activités temporaires d'envergure (fête foraine, marché, concerts, etc.).



En attendant le train, un enfant a emmené tout le groupe sur un petit muret où tout le monde a pu s'asseoir, en dehors de la foule.



La problématique des graffitis au sud de la gare.



Le fameux banc multiusage de la place Alfred Stucky.

Autour de la gare, la dimension des espaces publics a une influence sur la capacité des enfants à se les approprier. Le terre-plein central de la place au nord de la gare est trop petit et trop encombré pour permettre le jeu.

Pour les parents, la taille idéale d'un espace public adapté aux enfants est liée à la possibilité de le visualiser dans son intégralité.

La dimension de la place de la Navigation à Ouchy complique la perception d'ensemble. Mais selon les enfants, cela permet à tout le monde de l'utiliser sans se gêner.

Une gare n'est pas un endroit pour jouer, les enfants n'ont pas envie d'y être. Ils n'y trouvent naturellement pas leur place. Ils vont chercher des lieux plus ouverts, spacieux, à l'extérieur de la gare.

Ils ont des ressentis positifs sur l'espace public lorsqu'ils peuvent se l'approprier, c'est-à-dire y jouer, même si ce n'est pas une place de jeux. Qu'ils soient seuls ou en groupes.

La placette devant le Simplon plaît aux enfants (qui peuvent jouer au loup), mais pas trop aux accompagnants qui craignent la proximité des voitures. La place de la Riponne, avec son sol pavé, n'est pas adaptée à certains types de jeux.

«Ce que les enfants aiment avant tout, c'est faire les choses tout seuls» comme les déplacements ou les jeux. Cela dépend grandement de la façon dont les adultes les accompagnant perçoivent la sécurité.



Un exemple de détournement libre d'équipement public, dans un espace sans véhicules.



Un jeune de classe d'accueil demandant à un passant ce qu'il aime et n'aime pas à la gare de Lausanne.

SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE

La présence de la police

Sur la rue du Petit-Chêne, les jeunes de classe d'accueil aiment la police à côté de la gare, car cela leur donne un sentiment de sécurité. Ils demandent aussi plus de caméras de surveillance dans la gare de Lausanne pour améliorer la sécurité.

Sur la même rue, les enfants se sentent aussi en sécurité car ils ont l'impression qu'il y a beaucoup de gens qui peuvent les aider en cas de besoin. L'absence de personne renforce le sentiment d'insécurité chez les enfants, comme dans le passage des Saugettes. La police est importante pour la sécurité, mais « ils ne sont pas là quand il y a un problème ».

La fréquentation des espaces publics

L'arrêt Galicien de la ligne de bus 17 a marqué les enfants. Les déchets, la poubelle à seringues et les affaires laissées par un SDF (« dortoir de drogués ») sont apparus à plusieurs reprises dans les discussions. Les enfants n'ont pas été gênés par les personnes marginales qui occupent la Riponne.

Ces dernières n'attirent pas trop l'attention car, d'une part elles sont regroupées dans un espace circonscrit, et d'autre part parce qu'elles n'occupent qu'une petite partie de ce grand espace.

Mais il est important que l'espace public soit habité et occupé car « ce n'est pas une place s'il n'y a personne ». Pour les enfants, la présence de personnes de toutes les générations est un point positif et valorisé dans leurs quartiers idéals.

Les taxis

Les taxis devant la gare sont très importants pour les jeunes de classe d'accueil. Les nouveaux arrivants qui sortent de la gare à Lausanne en ont besoin pour se déplacer facilement, car ils ne connaissent pas forcément le système de transports publics.

En revanche, la cohabitation entre taxis et piétons est perçue comme dangereuse sur la place de la Gare. Pour laisser plus de places aux piétons, des enfants proposent de déplacer les taxis, tout en s'assurant qu'il est aisé de les repérer.



Sur le Petit-Chêne, les nombreux passants renforcent le sentiment de sécurité chez les enfants.



LA QUESTION DU HANDICAP

Les lignes podotactiles et les rambardes

D'une façon générale, un trajet en milieu inconnu pour un non-voyant est extrêmement difficile et stressant. Plus l'environnement est adapté au niveau sensoriel, plus cela aide à leur donner confiance. Les lignes podotactiles, pour leur fonction de guidage, amènent de la sécurité et du confort.

Lorsque les lignes de guidage sont refusées pour des raisons esthétiques dans des nouveaux aménagements, cela peut avoir un impact fort sur les déplacements autonomes des non-voyants. De même lorsqu'elles ne sont pas respectées dans leur fonction de guidage au sol et que des obstacles sont posés dessus (panneaux publicitaires par exemple).



Les transitions entre les zones extérieures et les passages sous-voies posent problème à cause du changement brusque de luminosité. Les non-voyants utilisent tous les moyens mis à leur disposition pour se déplacer.

Les flux de personnes comme repères

Pour se repérer, une jeune malvoyante a expliqué chercher les flux des gens. Cela lui permet de comprendre la conformation de l'espace. Mais quand il y a trop de monde, cela devient compliqué de comprendre qui va où. Un espace conçu pour créer des flux distincts peut aider les malvoyants à s'orienter.

L'orientation

La tendance à « lisser » les frontières entre les espaces pour des usagers différents (voitures, piétons, bus, vélos) pose problème aux non-voyants (et aux malentendants), car les trottoirs font office de repères au sol perceptible par la canne blanche.

À la gare, la distinction entre la zone réservée aux taxis et aux piétons est inexistante au sol (pas de trottoir, de changement de revêtement ou d'autres signes). Les bords de trottoir pour les non-voyants à cet endroit seraient essentiels.

La faiblesse de l'éclairage dans les zones d'échanges de transports en commun (passage sous voie, arrêts, etc.) constitue un gros problème pour les malvoyants et non voyants. La revendication des jeunes était sur ce point très claire. Dans un autre contexte, la nuit, les lumières des magasins (enseignes, devantures) aident à se repérer. Dans les quartiers d'habitations à faible densité, sans lumière, cela devient par contre très difficile.

Les informations publiques

Les panneaux qui indiquent les horaires sont souvent placés trop hauts dans le hall central de la gare. Les informations qui s'y trouvent bougent trop vite. Idéalement, il faudrait qu'ils soient à hauteur des yeux. À la place de ce panneau principal, les malvoyants utilisent les horaires imprimés sur papier jaune qui se trouvent dans les passages sous-voie et sur les quais.

Les obstacles

Les obstacles physiques ne sont pas forcément un problème en soi pour les malvoyants ou non-voyants. Ils permettent de structurer l'espace. La difficulté apparaît lorsque les flux de piétons augmentent et que les obstacles disparaissent à l'intérieur de ceux-ci ou que les obstacles se trouvent à proximité des passages piétons et gênent la visibilité directe.

Pour les non-voyants, les panneaux d'affichage publicitaires sur pied central posent problème. En effet, la canne ne venant pas buter sur les contours du panneau mais uniquement sur le pied, le risque est très élevé pour les non-voyants de percuter l'objet.

Le problème des grands espaces

Un grand espace public crée plusieurs difficultés pour les non-voyants par rapport au déplacement le long des rues ou avenues. D'une part, l'absence de trafic est ressentie comme la perte d'un repère auditif structurant, facile à comprendre. D'autre part, l'absence de bords de routes ou d'immeubles entraîne



Le problème de cet aménagement est particulièrement visible: la canne ne permet pas d'appréhender l'espace de façon exacte et met en difficulté la personne non-voyante.



Pour un non-voyant, la traversée d'un grand espace sans système de guidage peut être compliqué.

la disparition des repères pour la canne. À ce sujet, l'arrivée dans un espace public piéton coïncide souvent avec la fin des lignes de guidage, qui n'en sont pourtant pas moins utiles.

Les espaces de la sortie du métro au nord de la gare sont presque trop grands pour un non-voyant, qui ne sait pas dans quelle direction aller pour sortir de la station. Il y a des marquages au sol (changement de couleur), mais ils ne sont pas utiles pour les non-voyants car il n'y a pas de changement de structure du revêtement. Idem pour la position des portes pour entrer dans le métro.



POUSSES URBAINES 2016, PÔLE GARE

**Recommandations :
faire Place aux enfants !**

Pour favoriser la réflexion des concepteurs d'espaces publics en direction des enfants, et suite aux nombreuses rencontres avec les enfants d'âges et d'expériences différentes, *Pousses Urbaines* et *Ville en tête* proposent une manière d'interroger le projet d'espace public et trois recommandations. L'enjeu n'est pas de concevoir des espaces pour les enfants mais des espaces dans lesquels ils peuvent également se sentir bien, comme les autres usagers et usagères.

LE QUESTIONNEMENT COMME PROCESSUS DE PROJET

Un projet d'espace public – de même qu'un projet d'équipement ou de bâtiment – ne saurait être le résultat d'une somme de contraintes, sous peine de n'être qu'une réponse technique à des problématiques spécifiques (étymologiquement, projeter signifie d'ailleurs « jeter en avant », ce qui présuppose une attitude anticipative et non réactive). Il ne s'agit donc pas de traiter de la question de la présence des enfants dans l'espace public de manière isolée mais en lien avec les autres qualités de l'espace public projeté.

La qualité des espaces publics a une forte influence sur la qualité de la ville. Ils doivent non seulement être adaptés aux différents usagers, mais jouent chacun un rôle, assument des fonctions particulières et font partie d'une structure beaucoup plus vaste qui est celle de la ville elle-même. En ce sens, il est nécessaire qu'ils soient complémentaires les uns aux autres, chacun avec son identité et ses propres qualités. Chaque espace public est par nature unique. Il n'y a pas de recettes ou de mode d'emploi que l'on peut suivre pour les projeter et les réaliser.

La démarche proposée est celle du questionnement itératif, qui est par ailleurs au cœur de la notion de projet. En effet, un projet n'est jamais abouti en une fois, finalisé au premier jet. Il est formalisé, critiqué, re-formalisé, re-critiqué, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il parvienne à maturation. Plutôt que de projeter un espace public spécifiquement en fonction du « critère enfant » il est préférable – sauf pour des cas spécifiques comme une place de jeux – de privilégier une approche globale, puis de s'intéresser à la place que les enfants pourront réellement occuper dans l'espace projeté.

Comment prendre en compte la réalité des différents usagers par natures multiples et, dans le cas qui nous intéresse, celle des enfants, sans en prêter d'autres ?

Les questionnements suivants permettent d'interroger un projet d'espace public ou un espace public existant sur sa capacité à faire place aux enfants.

Lorsque les réponses aux questions ne sont pas évidentes, l'espace public interrogé pourra être sujet à améliorations.

Quels sont les endroits de l'espace public qui vont naturellement attirer les enfants ?

- Pour quelle raison (curiosité, aspect ludique, etc.) ?
- Y a-t-il d'éventuelles situations conflictuelles prévisibles avec d'autres usagers ?
- Quelles différences selon les saisons ou les moments de la journée ?

Comment les enfants vont-ils nommer l'espace public ?

- Pour quelles raisons (quels sont les éléments qui vont les marquer) ?
- Auront-ils tendance à donner un ou plusieurs noms différents (à l'espace ou à différents sous-espaces) ?

Quels sont les éléments de l'espace public qui seront de nature à rassurer, à faire en sorte que les enfants s'y sentent bien ?

- Y a-t-il des repères connus ou des personnes (physiques ou morales) de référence dans ou autour de cet espace ?
- Quels sont les autres usagers pratiquant l'espace en même temps que les enfants, selon les différents moments de la journée ?

En tant que parent-e accompagnant mes enfants, quels sont les endroits de l'espace public où je vais pouvoir les laisser évoluer librement (leur lâcher la main) ?

- Quelles sont les éventuelles consignes ou instructions que je leur donnerais préalablement ?
- Quels sont les endroits où je préférerais qu'ils soient sous mon contrôle direct ?

En tant que responsable d'un groupe d'une douzaine d'enfants, dans quel(s) endroit(s) de l'espace public vais-je pouvoir réunir mon groupe ?

- Pour attendre un moment (pause pendant un déplacement, etc.) ?
- Pour leur donner rendez-vous ?
- Pour leur indiquer des consignes ou leur expliquer quelque chose ?

RECOMMANDATIONS

Les particularités des espaces publics autour de la gare sont liées à la fonction du bâtiment, elles ne sont pas particulièrement abordées dans les recommandations mais les concepteurs doivent prendre en compte que certains éléments sont exacerbés (flux, nombres et diversités des usagers, multiplication de la signalétique...). D'une part, l'imaginaire ferroviaire attire les enfants et les espaces publics autour de la gare peuvent être l'occasion d'admirer les trains, de les voir arriver et partir, d'observer les passagers. D'autre part, loin des places de jeux de quartier où les enfants croisent majoritairement des personnes familières, les espaces publics autour de la gare sont aussi l'occasion de les rapprocher de personnes qui leur sont étrangères, de les confronter à la mixité sociale urbaine. Ces deux points forts et caractéristiques de la gare sont attractifs et inquiétants pour les enfants, comme leurs accompagnants.

Les trois recommandations suivantes résultent d'une interprétation des interrogations et revendications des enfants et adultes les accompagnants. Elles essaient d'être au plus proches de leur parole ; elles sont valables et adaptables à tous les espaces publics.

Trois recommandations principales sont à retenir pour l'aménagement des espaces publics : Des espaces dédiés et appropriables, une orientation facilitée, de l'interaction avec les rez-de-chaussées.

1. Des espaces dédiés, non-exclusifs et appropriables.

Trois critères nous semblent essentiels pour favoriser l'appropriation de l'espace public par les enfants :

Se trouver hors des flux, percevoir les limites, pouvoir détourner les aménagements

Être hors des flux signifie ressentir une certaine tranquillité hors de l'agitation humaine importante aux abords d'un pôle de transport public (gare, métro, bus), agitation consécutive aux déplacements rapides des voyageurs pressés. Ainsi, les espaces d'attente traversés par des flux de voyageurs sont peu appréciés des enfants comme de leurs accompagnants.

Pour les enfants, sortir des flux implique également de revendiquer une exclusivité d'usage d'un espace vis-à-vis des véhicules motorisés ou non. Se trouver dans un flux de véhicules, même marginal (livraisons, déposes), empêche les enfants et les adultes accompagnants de s'approprier l'espace. Dans un endroit reconnu comme exclusivement réservé aux piétons, tout passage de véhicule est ressenti comme une intrusion.

Dès lors, les « zones de rencontres », où toutes les modalités se fréquentent, sont difficiles à appréhender pour les enfants. Normalement, soit ils sont dans un espace sans voiture et ils n'ont pas à se préoccuper de faire attention aux véhicules, soit ils sont au bord de la route et ils ne doivent faire que cela. Les nouvelles règles de partage de l'espace avec les voitures dans une zone de rencontre peuvent être difficiles à assimiler.

De plus, l'absence de limites physiques (comme les trottoirs) peut également modifier leur compréhension de l'espace public pour savoir où se tenir, comment se comporter, que faire. La recommandation n'est pas de proscrire les zones de rencontre, mais d'être particulièrement attentifs à leur réalisation pour qu'elles puissent permettre aux enfants de s'approprier l'espace public.

Percevoir les limites est un corollaire naturel du critère précédent : pour être hors des flux et comprendre un espace ayant cette qualité, les enfants doivent bien saisir où il commence et se termine. Les moyens d'y parvenir sont nombreux mais il faut garder à l'esprit qu'une ligne continue (muret, grille au sol, peinture) est beaucoup plus efficace qu'une ligne discontinue (poteaux, végétation, blocs), que les changements de revêtement de sol sont bien compris par les enfants, que les différences de niveau de sol fonctionnent autant pour les voyants que les non-voyants, et que les bâtiments ne sont pas forcément perçus comme marqueurs de limites.

Lorsque les enfants comprennent clairement dans quel espace ils peuvent se comporter librement (hors des règles du partage de l'espace public), lorsqu'ils ont le sentiment que leur sécurité est garantie, lorsque les adultes les accompagnant partagent ces points, alors ils s'approprient l'espace en jouant.

Le détournement d'aménagements publics est un dernier critère favorisant l'appropriation des espaces publics par les enfants. Il signifie avant tout que si les enfants ont une grande capacité à utiliser tout élément de l'espace public pour en faire un jeu, les espaces vides ont plutôt tendance à limiter le jeu spontané. Un élément quel qu'il soit, simple ou conséquent, pas spécialement conçu pour les enfants, sera attractif pour eux. Nous l'avons constaté dans des contextes aussi divers que les grands bancs de la place Alfred Stucky ou le jardin sur pilotis de la halte CFF Prilly-Malley. Les enfants et les jeunes ont montré leur intérêt pour ces espaces et leur capacité à s'approprier des aménagements, des objets qui n'ont pas spécifiquement été conçus pour eux. Ils sont satisfaits où ils peuvent jouer librement. Si l'aménagement possède une certaine unicité, il sera d'autant apprécié des enfants qui y inventeront des nouveaux jeux tout en le mémorisant comme point de repère.

Créer une place de jeux n'est pas une règle immédiate pour donner une place aux enfants dans l'espace public. Cette question, bien sûr essentielle dans les quartiers, peut l'être pour les places publiques, voire dans les lieux de grandes fréquentations (centres commerciaux). Mais aux abords de la place de la Gare, les enfants n'ont pas particulièrement revendiqué d'aménagements de ce type, et les accompagnants adultes non plus. Pour eux, l'essentiel a plutôt été de disposer d'un endroit sécurisé, « à eux », hors de la foule, comme développé au point 1. En effet, la place de jeux amène des questions dans le contexte précis des abords de la gare : quels types de jeux, pour quels âges, pour combien d'enfants, avec quels aménagements pour les adultes ? La place de jeux constitue une destination en soi et mérite d'être traitée comme telle.

2. Aider les enfants à s'orienter dans l'espace public

Pour permettre aux enfants de se déplacer facilement et librement dans l'espace public, les aider à s'orienter est capital. Cette question est ressortie de façon frontale ou détournée (en demandant où aller pour atteindre tel point, ou simplement en se rendant compte des éléments qui les ont marqués via leurs dessins de cartes mentales ou de parcours). Leur capacité à trouver des éléments de repères conditionne leur capacité à se déplacer rapidement. Dans le cas contraire, ils ont une certaine tendance à se déplacer au hasard.

Pour aider les enfants à s'orienter, il faut partir du principe qu'ils doivent comprendre où ils sont et où ils doivent aller. En sachant qu'ils n'utilisent pas la signalétique, ils vont se déplacer en fonction de ce qu'ils voient ou de ce qu'ils connaissent. Les critères sont donc :

Le dégagement visuel et les signes distinctifs

Le dégagement visuel implique la possibilité de porter son regard au loin sans obstacle visuel, comme des arbres, des constructions, des panneaux. Pour les enfants, cette question est d'autant plus importante que leurs regards se trouvent en moyenne à 1 mètre 20 de hauteur. Ainsi, les arbustes, les panneaux publicitaires et même les voitures constituent autant d'obstacles visuels qui compliquent leur orientation.

Les signes distinctifs, qui doivent donc être visibles, se construisent selon leur unicité objective (bâtiment de grande taille et/ou architecture unique comme la gare, fonction unique comme un hôpital) ou selon une appréhension subjective (le restaurant préféré de la famille, la fontaine où l'enfant s'est baigné l'été dernier). Pour ce dernier point, les marques (le M de McDonald's ou de la Migros, le logo des CFF) sont d'excellents repères pour les enfants qui y projettent bien sûr des émotions fortes, même si leur qualité esthétique est discutable pour les adultes.

3. Au-delà des façades.

L'espace public est physiquement et socialement indissociable des bâtiments qui le bordent et, naturellement, le définissent. La qualité d'un espace public va énormément dépendre de ses interactions avec les rez-de-chaussée (présence d'un café ou d'un service public par exemple). Inversement, la proximité de l'espace public représente pour ces occupants un certain avantage d'attractivité. Pour améliorer l'appropriation de l'espace par les enfants, ces derniers pourraient être tenus responsables, un certain nombre de « devoirs » pourraient leur être attribués. Les heures d'activités des enfants coïncident parfaitement avec les horaires d'ouverture des établissements publics et des commerces, ce qui permet d'envisager un partage de certains usages. Le cas des toilettes pourrait être un bon exemple. En effet, les toilettes publiques ne sont pas des lieux agréables pour les enfants, qui du coup n'en revendiquent pas la présence dans l'espace public. Par contre, le fait d'avoir un magasin ou un café où l'on se sent à l'aise pour aller aux toilettes est une véritable plus-value. Le même genre de réflexions pourrait être appliqué à des jeux mobiles par exemple. Ils sont toujours difficiles à mettre à disposition dans l'espace public (dans des caisses) pour des questions d'entretien notamment. De tels jeux pourraient être empruntés auprès d'un commerce ou d'un établissement bordant l'espace public.

Pour pousser plus loin ces réflexions, il faudrait définir quelques missions potentielles d'activation de l'espace public (ou de responsabilisation à son égard) pour des établissements qui le bordent. Ces missions pourraient donner lieu à des « contrats d'usages » entre la collectivité publique et certains exploitants de rez-de-chaussée, et ainsi améliorer les qualités de l'espace public.

**Penser aux enfants
jusque dans les
établissements publics.**

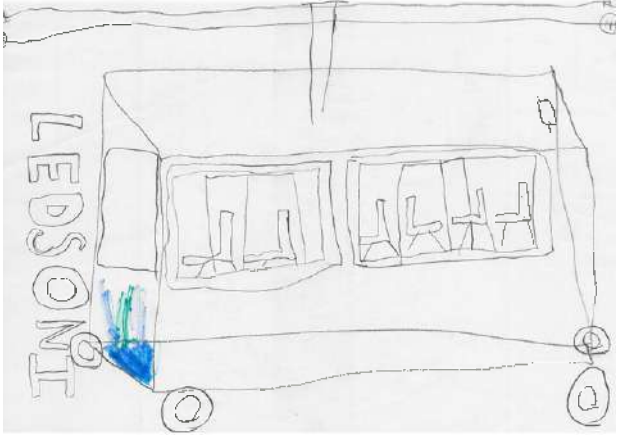
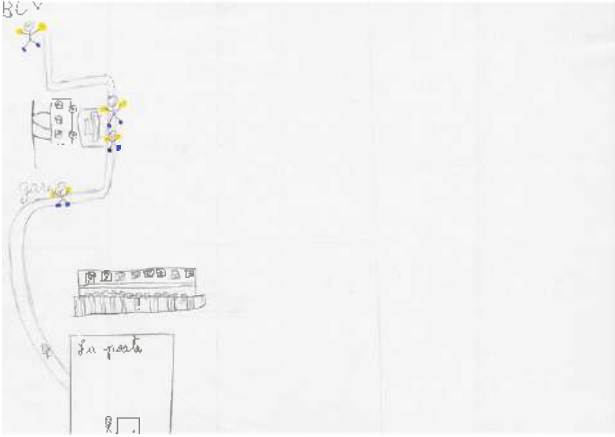
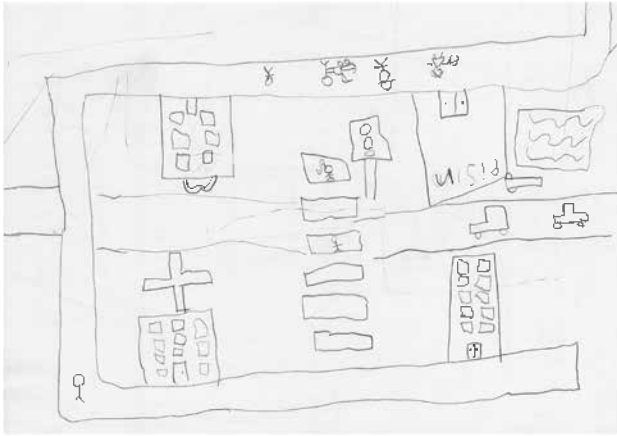
ANNEXES

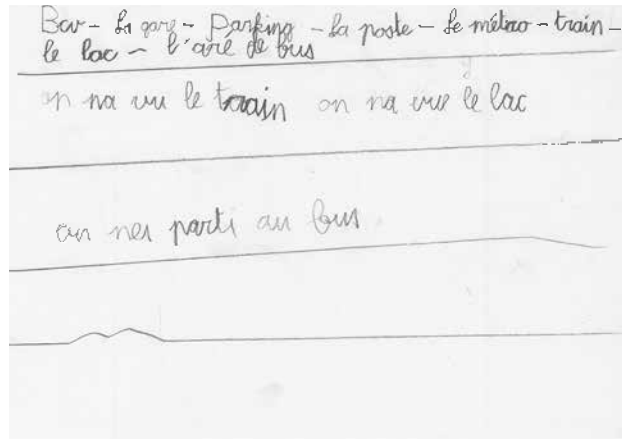
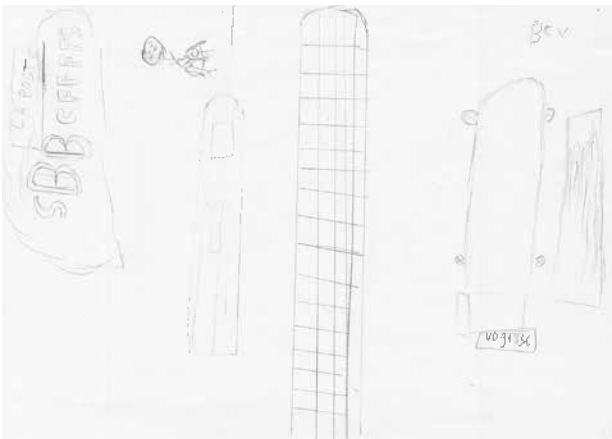
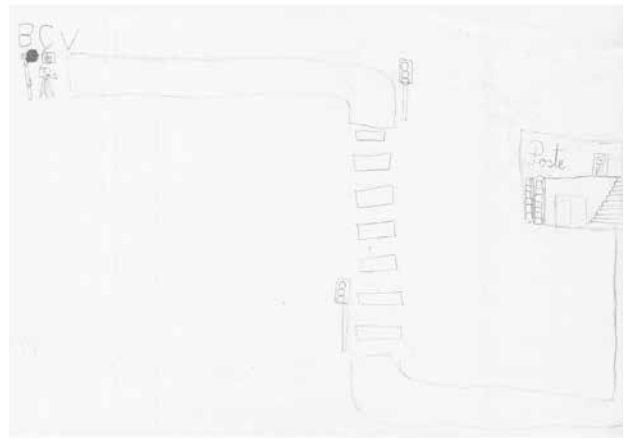
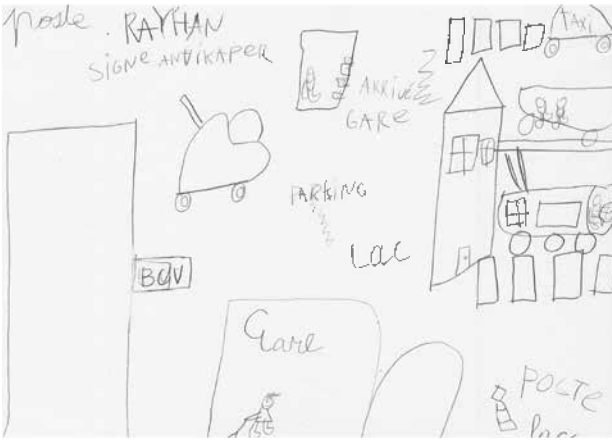
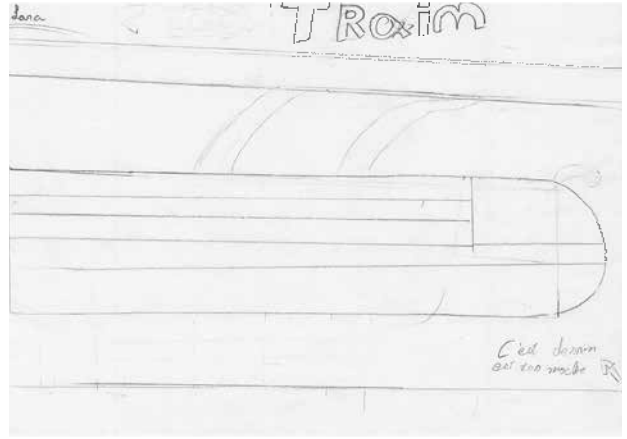
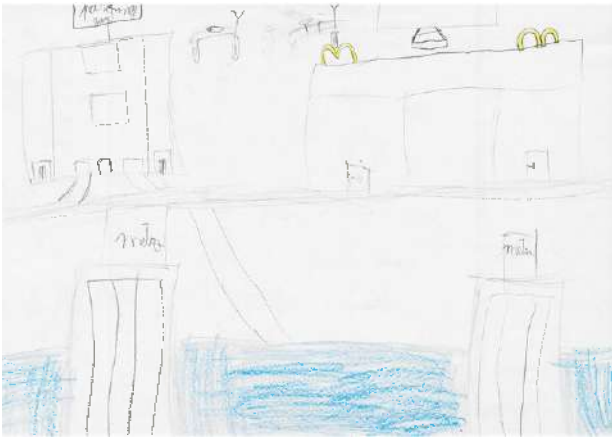
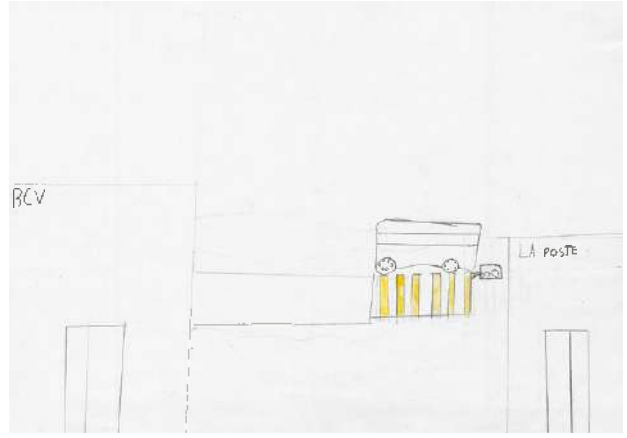
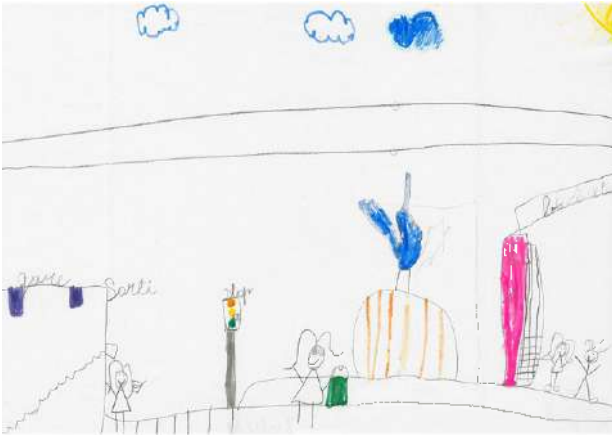
photographies, dessins

Dans tous les groupes, la consigne donnée aux enfants était de dessiner ou de prendre en photo un endroit, un élément, une situation qu'ils aiment ou qui les marquent.

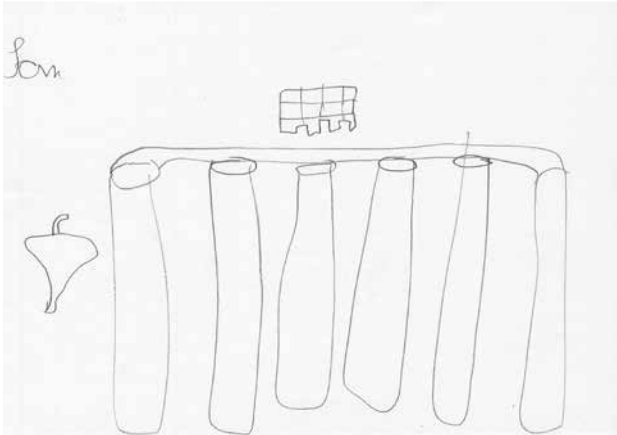
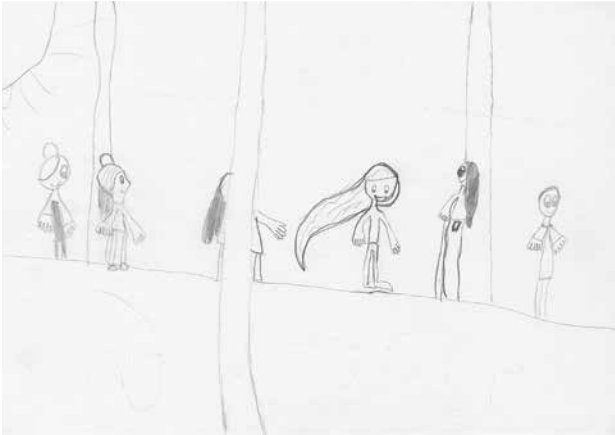
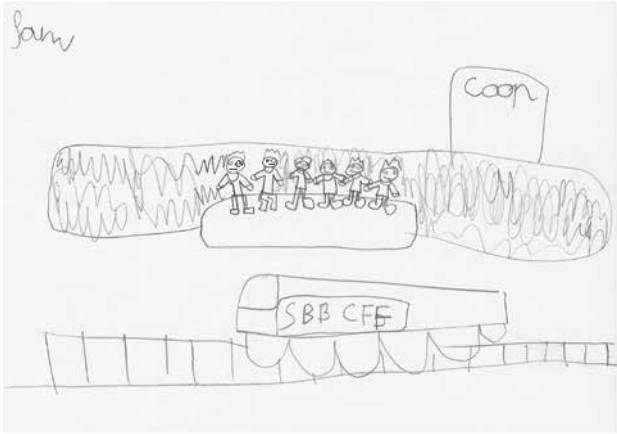
Dès la page 41, toutes les photos ont été prises par les accompagnants.

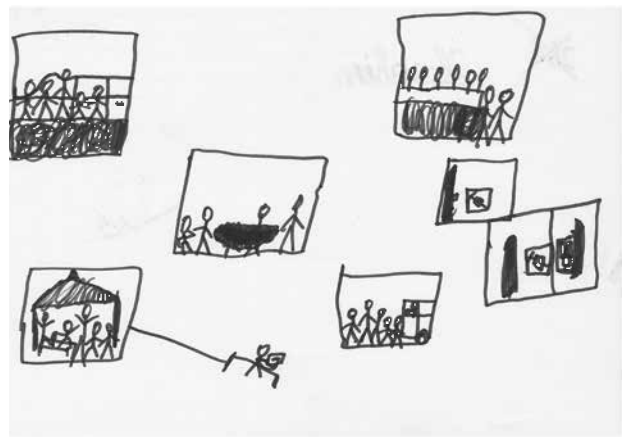
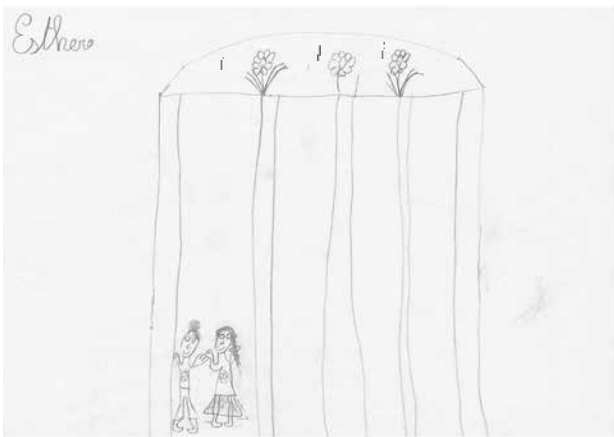
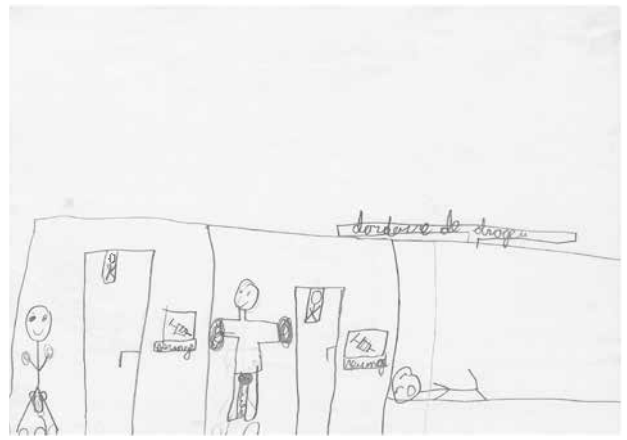
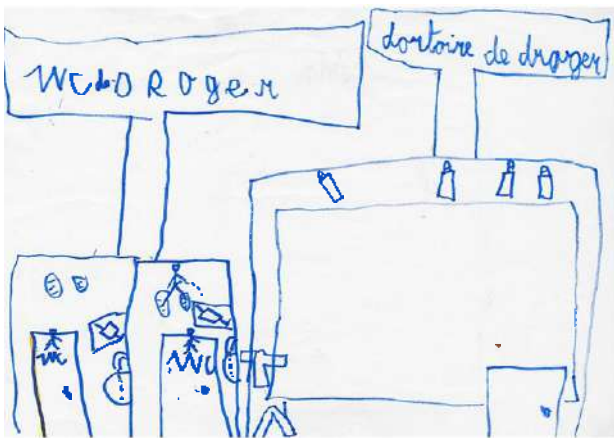
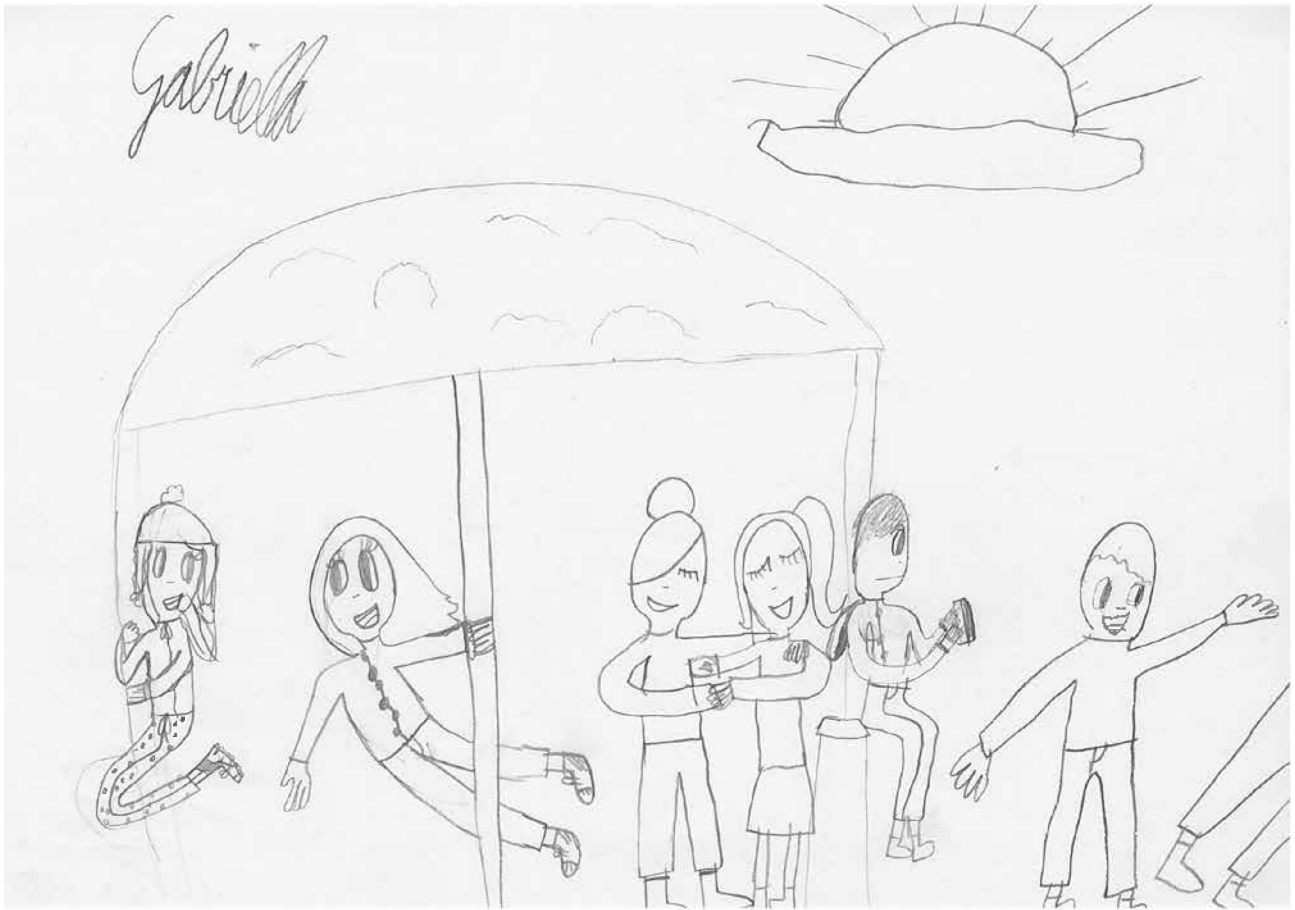
APEMS BOIS-GENTIL



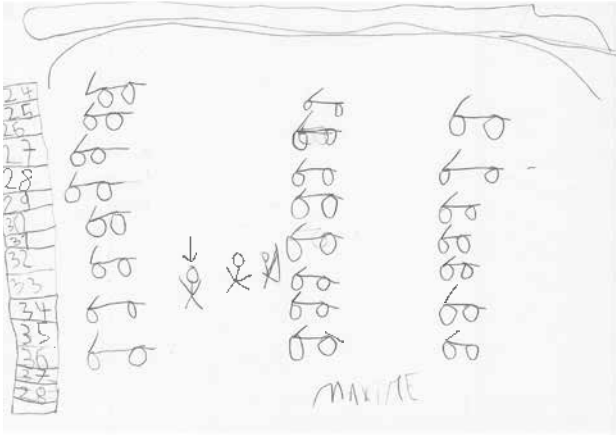
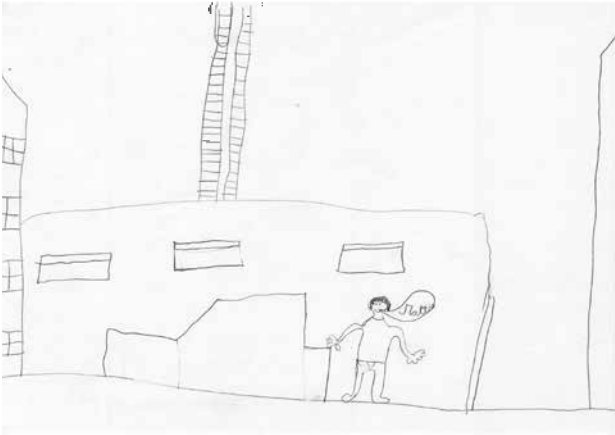
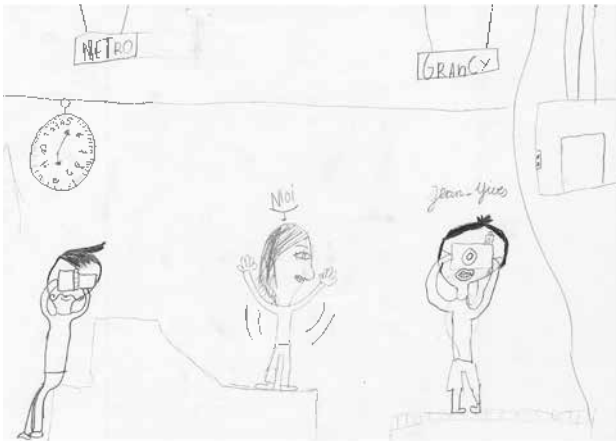


APEMS PRÉLAZ





APEMS MONTRIOND





CLASSES D'ACCUEIL, COLLÈGE BÉLVÉDÈRE







CLASSE DU COLLÈGE DE LA COLLINE



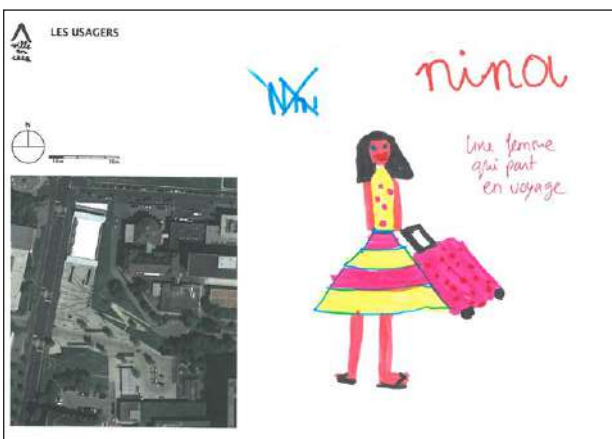
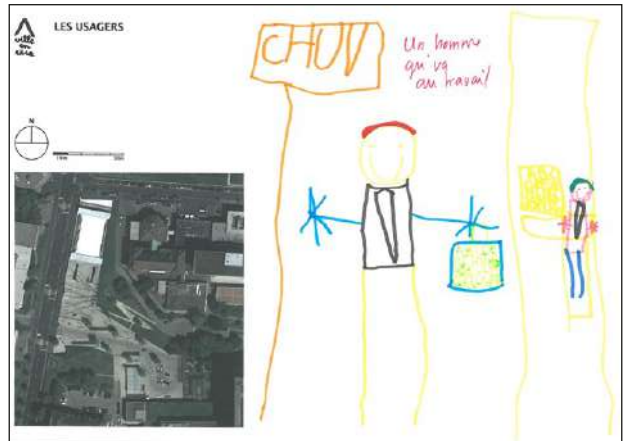




CLASSE 3P

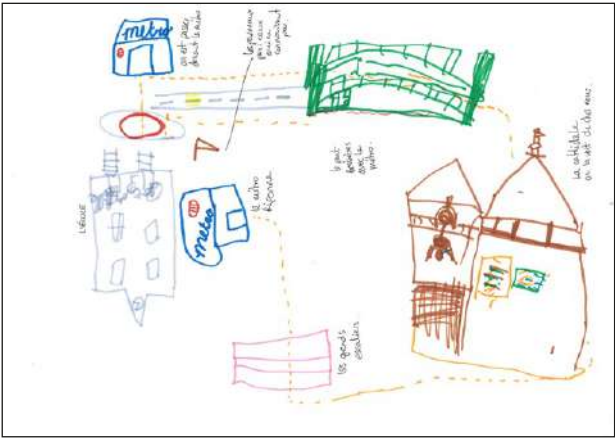
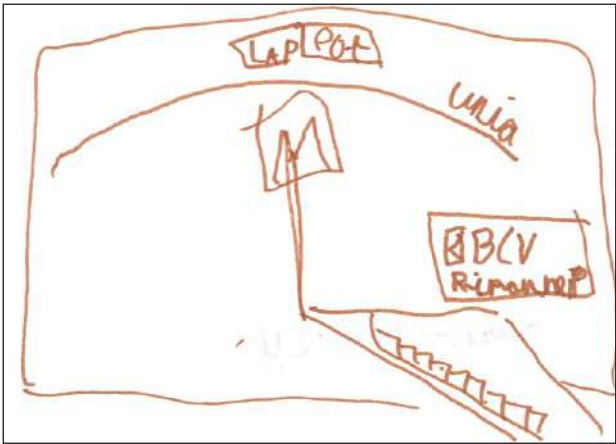
M. PERROUD

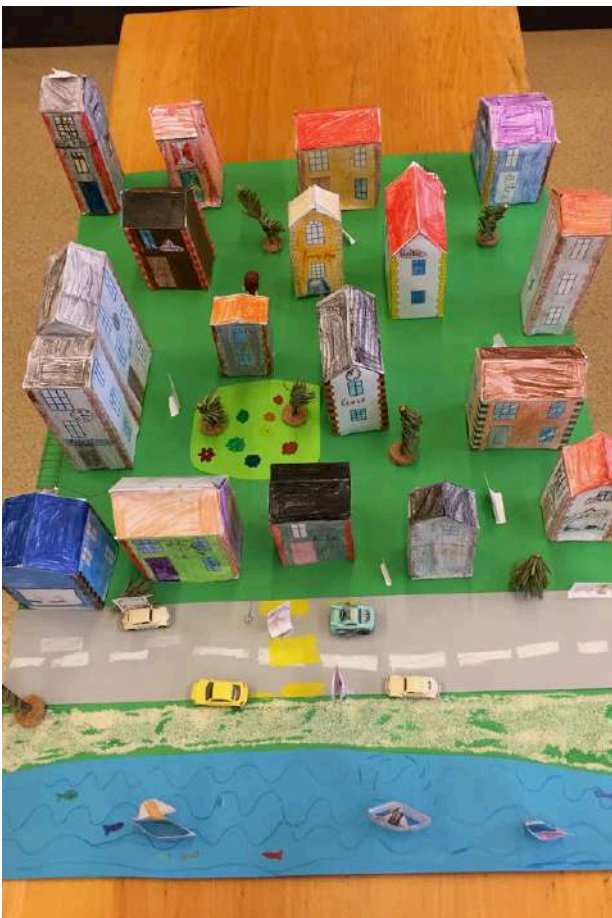
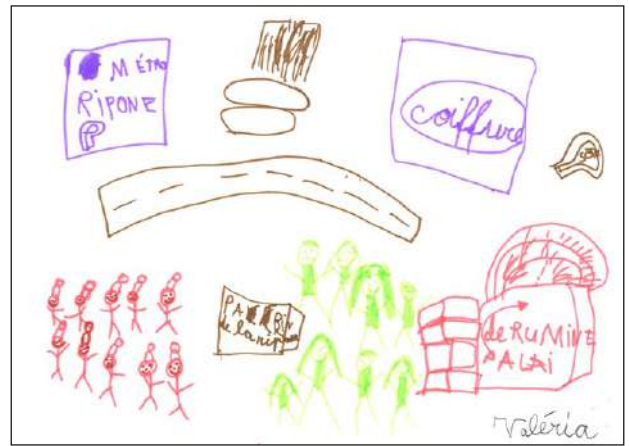
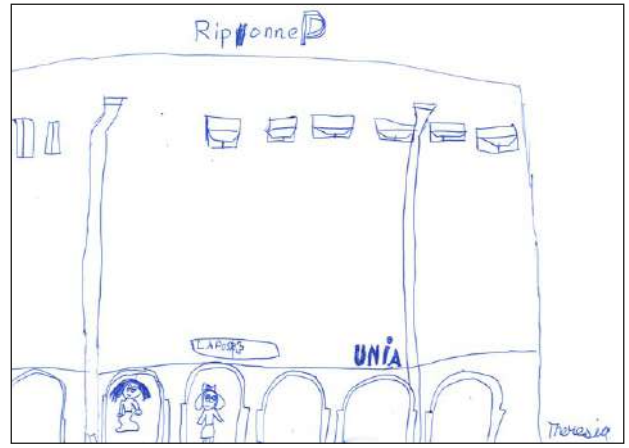
COLLEGE DE MON REPOS





CLASSE 4P MME. CHOMINE COLLÈGE DE MON REPOS

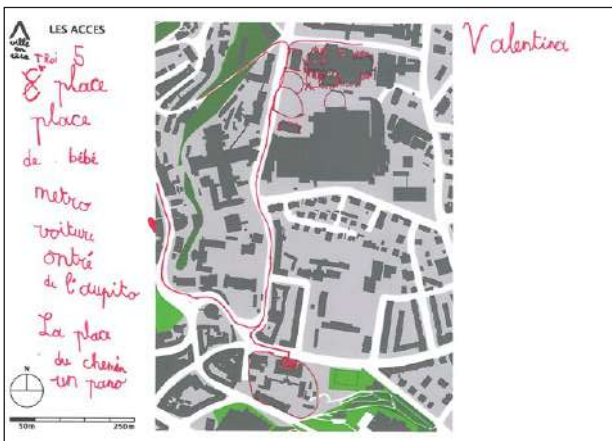
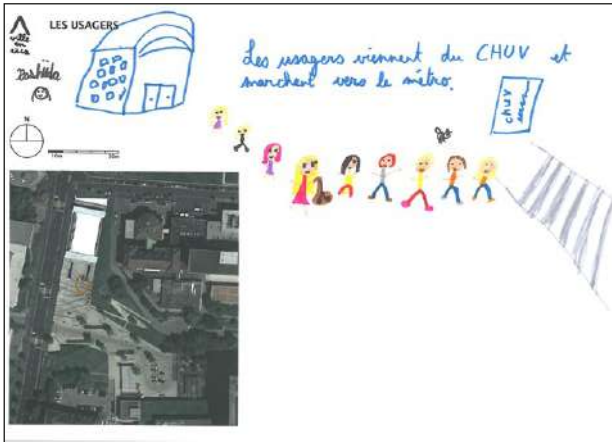




CLASSE 4P

MME. DUMARTHERAY

COLLÈGE DE MON REPOS

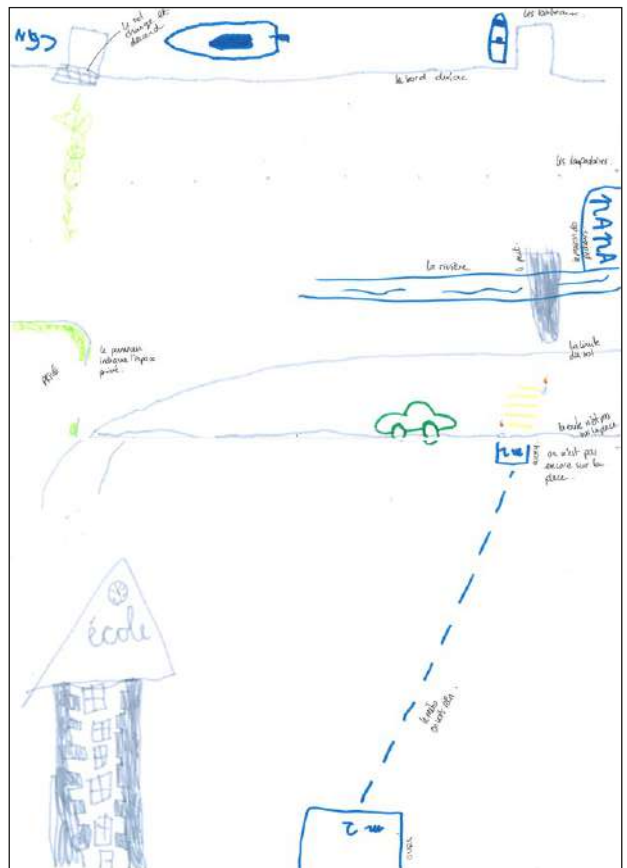
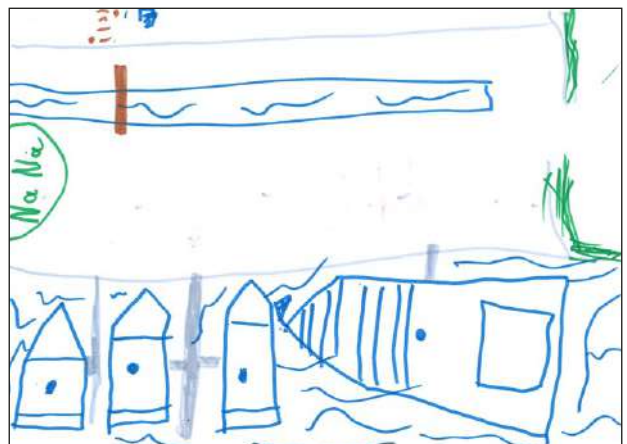




CLASSE 4P

MME. FREISE

COLLÈGE DE MON REPOS

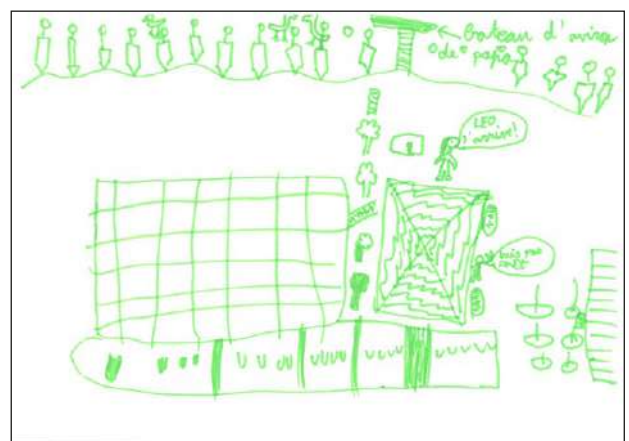
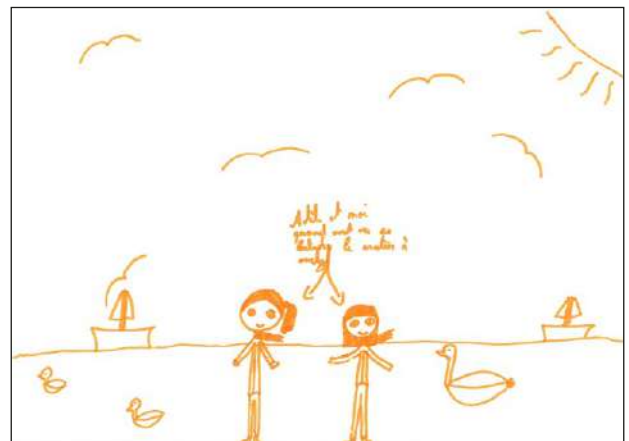
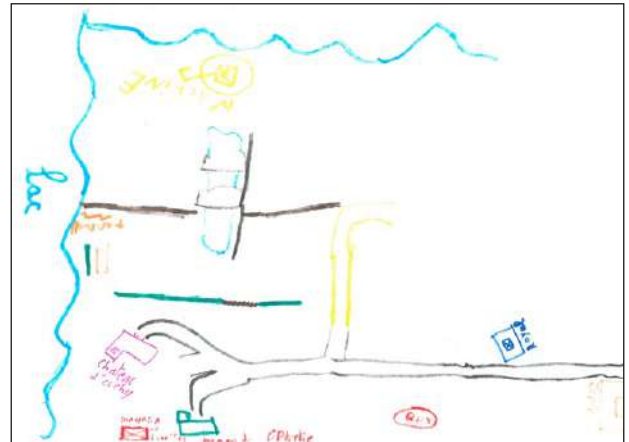
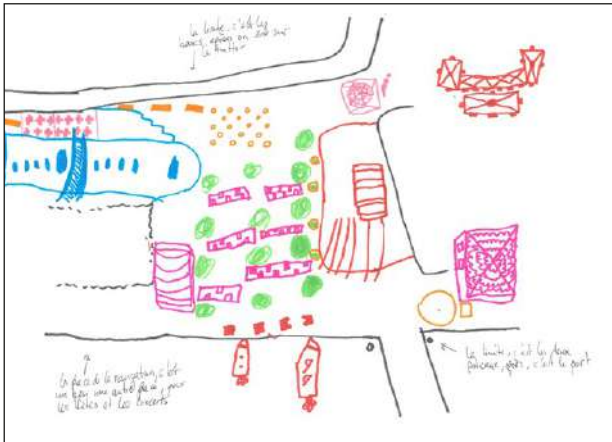




CLASSE 5-6P

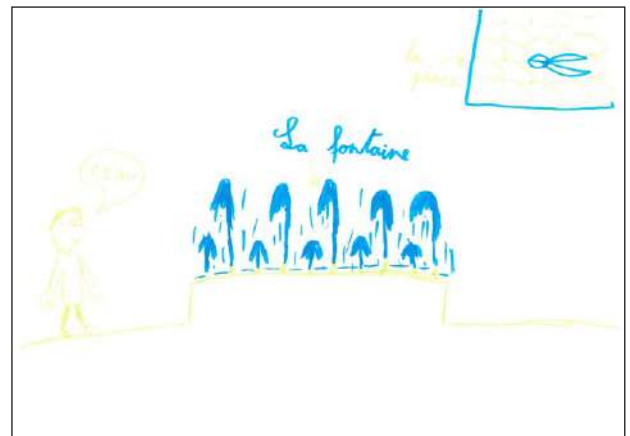
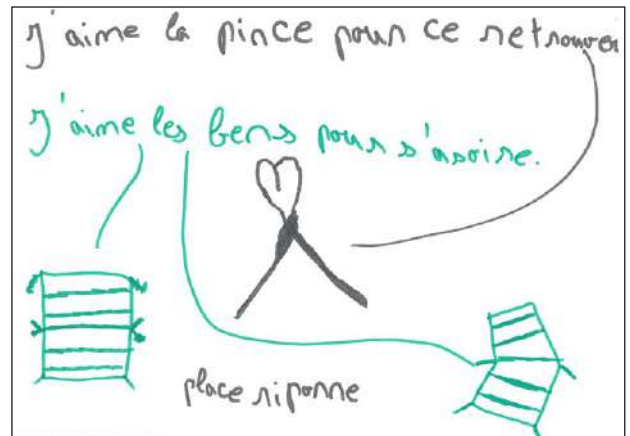
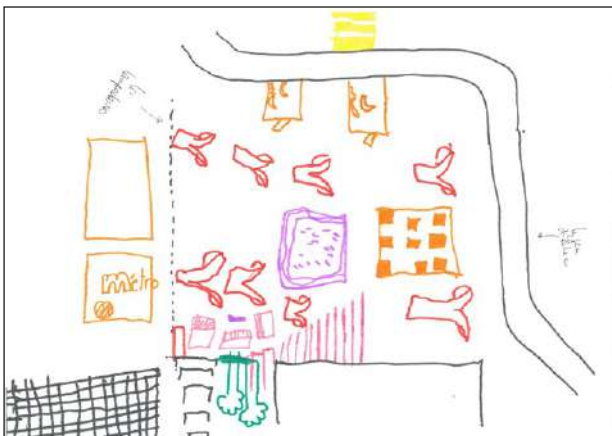
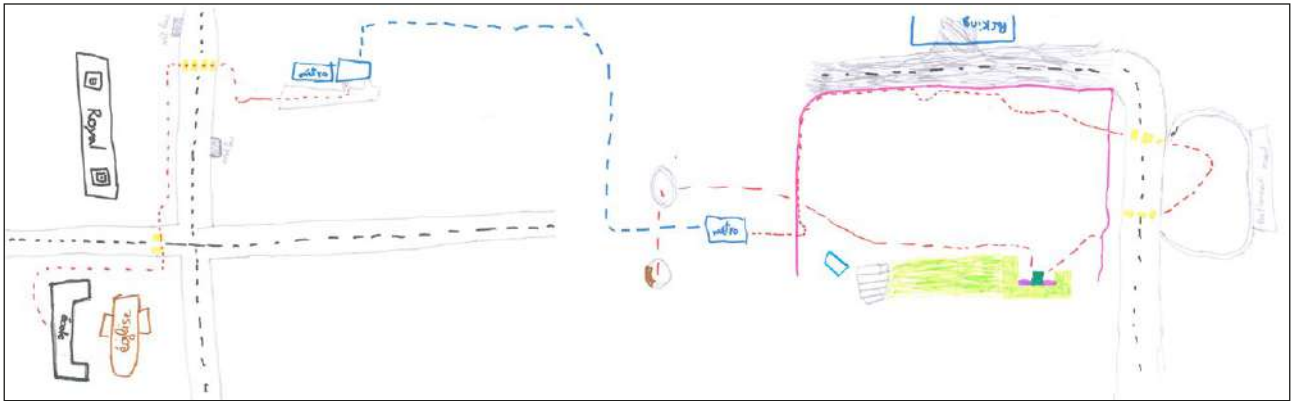
MES NIZZOLAZ ET DONZALLAZ

COLLÈGE DE LA CROIX D'OUCHY





CLASSE 5P MMES NIZZOLAZ ET JACCARD COLLÈGE DE LA CROIX D'OUCHY





REMERCIEMENTS

Nous remercions vivement les participantes et participants à ces ateliers:

Collège de Mon-Repos / M Perroud: Angel Félix, Berens Lennox, Chavarriaga Gonzalez Leticia, Clair Justine, Donzé Layana, Dubresson Chloé, Echiverri Chloe Rania Marie, Fahlenbrach Nina, Giraud Camille, Gómez Verardo Eva, Hussein Abdala, Kapellos Niki, Lopes Faria Ethan, Maillard Arthur, Maillard Sacha, Pastre Jessica, Pfister Siri, Reboh Yona, Rusiti Altin, Sartre Colin, Sebai Rayan, Suthagaran Prinsikaa, Thomas Alana, Vaucher Nicola.

Collège de Mon-Repos / Mme Dumartheray: Blanchard Federico, Cetaj Loreta, Chacra Tracy, Chelucci Anna, Clair Céleste, Fawer Loïc, Grosjean Clémentine, Hussein Musab, Kashtanjeva Elion, Lecoultré Lily-Jade, Montoya Silva Alessandro, Nagiib Houssein Rashiida, Nieke Elena, Parmigiani Eliseo, Ray Joan, Reboh Shirel, Reyes Tomala Norman Giovanni, Rodriguez Reyes Adrien, Santos Maçarico Núria, Toro Alvaran Valentina, Vallat Daphné.

Collège de Mon-Repos / Mme Chomine: Badoux Zélie, Bonetti Gaïa, Boo Céline, Diligent Samuel, Figueiredo Da Costa Cynthia, Frey Camille, Holenstein Juliette, Lakus Alma, Mbemba Ephraïm, Mbemba Theresia, Nogueira Oliveira Gabriel, Ortega Valéria Céline, Paux Jean-Huey, Ruggeri Luana, Rusiti Albina, Rüttimann Eran, Sager Aurèle, Tenorio Serpa Laryssa Zoé, Vallat Gaspard, Vallero Ruben, Yersin Anaïs, Yersin Clémence.

Collège de Mon-Repos / Mme Freise: Biétry Ella, Blanco Lia, Bort Julian, Buvary Nina, Chen Han Ke, Ginggen Lilas, Guevara Loïc, Helg Lise-Marie, Marcel Colette, Martinho Ferreira Camila, Medinger Adrien, Moret Yoan, Mustafa Elona, Pascale Andrea, Pitchon Raphaël, Sarailon Louise, Schöni Emilien, Schweizer Victoire, Valley Emilie.

Collège de la Croix d'Ouchy / Mmes Donzallaz et Nizzola: Beauvois Oona, Bochatay Adèle, Chatton Ophélie Estelle, Dinh Claire, Ferreira Pinto Lina, Karawa Lucas, Marin Raphaël, Nick Elisa, Parsons Liadan, Quenon Marjane, Roulin Victor, Schlotz Pauline, Shojaei Donya, Sievers Arsène, Sturny Joséphine, Thode Kenzo, Vallet Zora, Van Dyke Alicia, Zink Pauline.

Collège de la Croix d'Ouchy / Mmes Jaccard et Nizzola: Bosc Simon, Bourquin Sebastian, Bradley Max, Carlucci Enea, Cholley Kayla, Cortazzo Ilaria, Cossin Clara Nhu An Janine, Cretella Miléna, de Beaudéan Pierre, Grisel Raphaël, Lugin Vincent, Marinho Da Costa Gabriela, Massonnet Emma, Perret Eléonore, Rentzepis Argyris, Rubino Tiziana, Scuderi Matteo, Tomasin Riccardo, Treuthardt Maïssa, Visinand Nathan, Wintsch Lara.

CPHV - Centre pédagogique pour élèves handicapés de la vue / Mme Marie-Jeanne Desponds Urben et M Jean Roche: Laurie Bord, Emma Rocher, Alyssa Von Wartburg.

APEMS du Bois-Gentil / Mmes Nino Garcia Simonishvili et Noémie Staub, MM Salim Merskhani et Stéphan Seewer: Zackary Mohamed Aubery, Lara Rodrigues Ferreira, Alessandro Alvez de Almeida, Andjela Andjelkovic, Lyna Bakhouy, Ledsoni Correia, Chloé Ferreira Sequeira, Sejla Muminovic, Yonathan Tadesse, Dylan Egger, Rayan Musu, Anderson Lopez Borges.

APEMS des Jardins de Prélaz / Mme Loli Galiano et M Youssef Kaba: Faustine Ireland, Ibrahim Madagov, Rayan Bentaj, Nadal Ibriz, Ornella Matondo, Esther Ahama, Samuel Ahama, Gabriella Madureira, Tania Dos Santos, Breilyn Martinez, Marius Vuilleumier.

APEMS de Montriond / Mmes Dominique Barca et Sarah Martins, M Raphaël Fuhrer: Marcela Andrade, Marco Grimaldi, Chiara Kouninef, Mattis Zambaz, Maxime Colliot, Yara Almeida, Flore Schläppy.

Collège du Belvédère / Mmes Cécile Lacharme et Noémie Mathivat: Thaynara (Julia) Lima De Castro, Maria (Eduarda) Oliveira Araujo, Ekaterina Tkachenko, Ema (Maria) Trnkova Pimenta, Yosef Wondmagegne Dibora, Diyar Ali, Batista Dos Santos, Dilan Josue Espinosa Chiquin, Alan (Rafael) Lopez Fernandez, Ismaury (Junior) Ortiz Pereyra, Robel Tesfamariam, Aminullah Tokhai.

Collège de la Colline / Mmes Corinne Baudat et Valérie Gadina: Karlos Castillo Torres, Driton Halimi, Destiny Imariagbe Eguae, Daniel Loureiros Aires, Daniel Matei, Ana Catarina Pereira Godinho, Anny Kelly Silverio Queiroz, Chania Niacy Tekasala.

Les grandes et grands témoins ayant participé aux ateliers :

David Payot, Municipal Enfance, jeunesse et quartiers, Ville de Lausanne
Natacha Litzistorf, Municipale Logement, environnement et architecture, Ville de Lausanne
Gabriela Kämpf, Assistante du projet Pôle Gare, Ville de Lausanne
Louis Schumacher, Chef de projet conception, Service des routes et de la mobilité, Ville de Lausanne
Marco Gonzalez, Chef de projet exécution, Service des routes et de la mobilité, Ville de Lausanne
Marc-Olivier Paux, Architecte espaces publics, Service d'architecture, Ville de Lausanne
Marianne Baudat, Responsable démarche participative et planification projet Pôle Gare, Ville de Lausanne
Marianne Benech, Architecte paysagiste, Service des parcs et domaines, Ville de Lausanne
Melissa Pestalozzi, Auxiliaire projet Pôle Gare, Démarche participative, Ville de Lausanne
Nathalie Luyet, Cheffe de projet Pôle Gare, Ville de Lausanne
Pierre Corajoud, Délégué piéton, Ville de Lausanne
Sébastien Monnier, ingénieur géomètre breveté, responsable droit foncier et géomatique, Ville de Lausanne

Ce rapport a été réalisé par Pousses Urbaines pour le projet Pôle Gare de la Ville de Lausanne



L a u s a n n e

PÔLE GARE
La nouvelle gare et ses alentours

Les ateliers et le rapport ont été fait avec la collaboration de l'association Ville en Tête



Pousses Urbaines est un projet de la délégation à l'enfance de la Ville de Lausanne, en partenariat avec Plates-bandes communication et Tribu architecture.



Impressum

Mise en page: Plates-bandes communication

Impression: Centrale d'achats de l'Etat de Vaud (CADEV), Le Mont-sur-Lausanne, mai 2017

Papier: BalancePure BA extra-blanc, fabriqué à 100% de fibres recyclées



